



ucar
LOCATION DE VÉHICULES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Comptes au 31 décembre 2014



Sommaire

- ▶ Rapport de gestion.....page 3
- ▶ Comptes consolidés.....page 15
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes / consopage 48
- ▶ Comptes sociauxpage 51
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes / sociauxpage 68
- ▶ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementéespage 71

<p>RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014</p>
--

Chers Actionnaires,

En complément du Rapport de Gestion établi par votre Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L 233-26 et L 225-100-2 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport sur la gestion du Groupe UCAR.

Le périmètre du Groupe UCAR retient autour d'UCAR SA, la maison-mère, les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, SOCIETE NOUVELLE DEL'ESTEY SARL, SS2A COURTAGE SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL et UCAR TECH SARL.

Les méthodes et principes de consolidation sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés.

I - SITUATION DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Fondée en 2000, UCAR est un spécialiste de la location de véhicules courte durée de proximité, positionné pour répondre aux nouveaux modes de consommation de l'automobile.

L'organisation d'UCAR est basée sur :

- **Des réseaux de distribution** diversifiés et dynamiques orientés vers la satisfaction du client avec 252 agences réparties sur le territoire national :
 - Succursales
 - Franchises
 - Marques Blanches
 - Grands Comptes
 - Internet
 - Call Center

- **Des fonctions support** qui fournissent aux réseaux les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement :
 - Centrale d'achat
 - Cabinet de courtage
 - Système d'information

- **Des services centraux** qui fixent le cap et contrôlent le bon développement du Groupe :
 - Stratégie et communication
 - Développement
 - Administration et Finance

Dans un contexte de rationalisation de ses réseaux avec un chiffre d'affaires en recul de -8,3% notamment expliqué pour partie par des achats/ventes de véhicules et la réduction du nombre de succursales détenues en propre, UCAR parvient à préserver sa rentabilité avec un Résultat Net Consolidé Part du Groupe de 1,8% (soit 1 M€ de résultat net), identique à celle de l'an passé.

Les réseaux de franchisés sous marque UCAR et en marque blanche conservent leur dynamisme et affichent une progression de 4.3% de leur chiffre d'affaires location.

La trésorerie nette continue de s'améliorer avec au 31/12/2014 une trésorerie nette de 11,7 M€ en progression de 1,2 M€ sur un an.

- Société UCAR :

Les produits d'exploitation se sont élevés à 5.849 K€ contre 5.800 K€ en 2013 soit une variation de 0,85%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5.578 K€ contre 5.416 K€ en 2013 après une dotation aux amortissements de 210 K€ en 2014, contre 104 K€ en 2013 (impact projet international), soit une variation des charges de 3 %.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3.756 K€ contre 3.864 K€ en 2013 soit une diminution de 2,80 %.
- "Salaires et traitements" pour 1.453 K€ contre 1.333 K€ en 2013, soit une augmentation de 9%.

Au 31 décembre 2014, la société employait 20 salariés.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5.556 K€ contre 5.716 K€ en 2013.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 271 K€ contre 384 K€ en 2013.

Le résultat financier s'est élevé à 1.597 K€ contre 1.197 K€ en 2013. Cette augmentation est notamment due à la distribution de dividendes décidée par UCAR LOCATION, SS2A COURTAGES, et UCAR FLEET pour un montant total de 1.547K€ (contre 1.200 K€ en 2013).

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -45 K€ contre -1.121 K€ en 2013, le montant 2013 étant notamment dû à l'abandon de créances de UCAR à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT pour 1.000 K€. Le résultat exceptionnel 2014, tout comme cela était déjà le cas en 2013, inclut notamment 60 K€ de charges induites par le retour à meilleure fortune en faveur de la Société de l'ESTEY.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.778.684,57 € contre 475.320,29 € en 2013 (2013 incluant 1M€ d'abandon de créances).

Au 31 décembre 2014 le total du bilan s'élève à 17.498.027 € contre 19.261.548 € fin 2013.

- Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2014 pour seule activité la location de véhicules.

En 2014, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 21,4 M€ contre 22,4 M€ en 2013. L'activité location s'établit à 13,7 M€ contre 15,3 M€ en 2013. L'activité de location a

connu une baisse en 2014 du fait de l'impact de cessions de succursales et du fait de la conjoncture générale du marché de la location. Les ventes de voitures quant à elles se sont élevées à 7,6 M€ contre 7,1 M€ en 2013.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -0,98 M€ contre -1,4 M€ en 2013.

Le résultat financier s'est élevé à -2 K€ contre -34 K€ en 2013.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -144 K€ contre 1.057 K€ en 2013, 2013 incluant un crédit exceptionnel dû à l'abandon de créances réalisé par UCAR au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT.

Le résultat net fait apparaître une perte de 731 K€, contre un produit de 94K€ en 2013 (2013 incluant 1 M€ d'abandon de créances).

- Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » d'UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014 s'est élevé à 2.296 K€ contre 2.505 K€ en 2013.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 468 K€ contre 787 K€ en 2013.

- Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8,18 M€ contre 8,24 M€ en 2013.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 543 K€ contre 544 K€ en 2013.

L'exercice 2014 se solde par un bénéfice de 371 K€ contre 367 K€ en 2013.

- Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014 s'est élevé à 2,2 M€ contre 2,3 M€ en 2013.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 504 K€ contre 581 K€ en 2013.

- Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014 s'est élevé à 21,4 M€ contre 27 M€ en 2013.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 387 K€ contre 457 K€ en 2013.

- Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 2 K€ contre 3 K€ en 2013.

- Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société gère les activités de location du réseau Audi Rent depuis 2012.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014 s'est élevé à 0,7 M€ contre 0,5 M€ en 2013.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 130 K€ contre 107 K€ en 2013.

II - COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat

Les principaux éléments d'exploitation consolidés sont, en milliers d'euros :

	Exercice 2014	Exercice 2013
Chiffre d'affaires	55 814	60 848
Résultat d'exploitation	1 547	1 792
Résultat courant	1 622	1 773
Résultat exceptionnel	-191	- 114
Résultat net	1 010	1096
- dont part des minoritaires	0	0
- dont part du Groupe	1 010	1096

Le Groupe UCAR a enregistré en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 55,8 millions d'euros, en retrait de 8,3% par rapport à l'exercice 2013.

Parallèlement, les réseaux de franchisés, sous marque UCAR et en marque blanche, affichent une progression de 4,3% avec un chiffre d'affaires location de 35,8 M€.

La baisse du chiffre d'affaires consolidé est liée d'une part au recul de l'activité des succursales (-10,3% à 12,0 M€) et d'autre part à un moindre volume d'achats/ventes de véhicules, en retrait de 10,7% sur l'année.

Dans un marché national de la location toujours déprimé, le chiffre d'affaires location sous enseignes du Groupe affiche un recul limité de -0,6% à 57,0 M€, grâce à la progression du chiffre d'affaires des réseaux de franchisés et à l'activité en marque blanche.

	2014	2013	Variation
chiffre d'affaires consolidé	55 814	60 848	-8,3%
<i>dont services aux réseaux hors achats/ventes *</i>	7 819	7 843	-0,3%
<i>dont location *</i>	21 130	22 914	-7,8%
chiffre d'affaires sous enseignes	91 649	95 215	-3,7%
<i>dont location</i>	56 965	57 281	-0,6%

* le solde du chiffre d'affaires consolidé est constitué par les ventes de véhicules dans le cadre de l'approvisionnement du réseau, activité sécurisée (engagements de reprise des constructeurs) et très faiblement margée.

Des efforts importants de rationalisation du réseau

UCAR a poursuivi en 2014 le redressement des succursales, dont le nombre est de 24 à fin 2014 contre 26 un an plus tôt.

Parallèlement, la rationalisation du réseau a eu pour effet de stopper provisoirement la progression du nombre d'agences alors même que la dynamique de conquête reste forte avec 20 nouvelles ouvertures (dont 7 corners) en 2014.

L'activité en marque blanche (ou marque constructeur) poursuit son développement avec une croissance rapide du nombre d'agences et du volume d'affaires.

Au final, le nombre d'agences sous enseignes est resté inchangé en 2014 par rapport à 2013, à 252.

En matière d'immobilisations, les seules modifications de taille sont la diminution des immobilisations détenues par la filiale UCAR DEVELOPPEMENT et l'augmentation des dépenses de prospection à l'international.

Le résultat d'exploitation s'établit à 1,5 M€ contre 1,8 M€ en 2013. L'apport des succursales est négatif. Les principaux contributeurs au résultat sont donc SS2A COURTAGE, UCAR LOCATION, UCAR FLEET, SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY et UCAR PARTENAIRES.

Le résultat financier s'établit à 75K€ contre -19K€ en 2013.

Le résultat exceptionnel s'établit à -191K€ contre -114 K€ en 2013. Le résultat exceptionnel 2014 comprend notamment une charge de 198 K€ dû au paiement d'un litige 2005/2006 avec l'administration fiscale en matière de taxe différentielle sur les véhicules à moteur.

Le résultat part du Groupe s'élève à 1.010 K€ contre 1.096 K€ en 2013.

Bilan

Le total du bilan s'élève à 29,5 M€ contre 33,9 M€ fin 2013.

La structure de l'actif et du passif est ici synthétisée :

Actif	31/12/2014		31/12/2013	
Actif immobilisé hors parc	3 228	11%	2 932	9%
Parc automobile	88	0%	79	0%
Actif circulant	14 548	49%	20 284	60%
Trésorerie	11 681	40%	10 564	31%
TOTAL	29 545		33 859	

Passif	31/12/2014		31/12/2013	
Fonds propres	13 708	46%	13 046	39%
Autres dettes financières	277	1%	426	1%
Dettes sur parc automobile	0		0	0%
Dettes d'exploitation	15 560	53%	20 387	60%
TOTAL	29 545		33 859	

Concernant la trésorerie, le Groupe présente une trésorerie positive de 11,7 M€, contre 10,5 M€ fin 2013.

III – DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION EST CONFRONTE

En complément des risques liés aux franchisés, des risques sur les litiges en cours, des risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés et des risques liés à la gestion d'un rythme de croissance organique soutenu, décrits ci-dessous, le Groupe considère que les principaux risques figurant en Annexe 1 au

présent rapport (également mentionnés dans le prospectus enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en juin 2011) sont toujours d'actualité à la date du présent rapport, bien que la Société poursuive son développement.

Risques liés aux franchisés

Le Groupe UCAR a constitué progressivement un réseau de franchisés qu'il a l'intention de continuer à développer fortement, franchises exclusives ou non. Les contrats de franchise signés avec le Groupe ont une durée de cinq ans et comportent une clause de non concurrence. Dans la grande majorité des cas les contrats sont renouvelés.

Durant la vie du contrat peuvent survenir un certain nombre d'évènements. D'une part certains franchisés peuvent être défaillants, ce qui rentre dans le risque d'entreprise. D'autre part les pratiques mises en œuvre par certains franchisés pourraient s'éloigner des standards d'image et de qualité des services offerts par UCAR elle-même à travers ses agences, ce qui pourrait être dommageable pour l'image et la notoriété de l'enseigne et peut amener UCAR à résilier le contrat unilatéralement. Gérer ces différentes situations fait partie du savoir-faire d'un franchiseur expérimenté comme UCAR et ses équipes. UCAR mise sur une relation de proximité et s'attache à procurer à l'ensemble de son réseau de franchisés des stages de formation ainsi qu'un soutien au quotidien concernant tous les domaines opérationnels de leur activité.

Il est à noter qu'une évolution notable du droit de la franchise pourrait avoir un effet négatif sur l'activité et le résultat du Groupe. UCAR a construit son organisation en s'entourant des conseils les plus qualifiés ainsi que des conseils de la Fédération de la Franchise dont elle est membre depuis plus de quinze ans.

Risques sur les litiges en cours

Il est à noter que depuis la création de la Société UCAR, aucune contestation sur le savoir-faire, l'assistance et le contrat de franchise, par les franchisés, n'a jamais abouti et que le Groupe UCAR n'a pas de litiges de cette nature en cours.

Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Un des éléments moteurs du développement du Groupe UCAR est la qualité de son équipe de direction qui regroupe des profils complémentaires, chacun expert dans son domaine et tous professionnels du secteur de la location de véhicules. En cas de départ ou d'indisponibilité de l'un des membres, une grande partie de ses tâches pourrait être réalisée par un ou plusieurs des autres membres. La Société ne peut cependant garantir que l'indisponibilité ou le départ de certains collaborateurs ne serait sans effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives. Les départs connus par avance sont préparés soigneusement, moyennant le choix de remplaçant à la hauteur de la tâche et d'une formation spécifiquement adaptée.

M. Jean-Claude PUERTO-SALAVERT, fondateur et dirigeant d'UCAR, au sein de l'équipe de Direction d'UCAR, s'implique quasi exclusivement dans les domaines liés à la stratégie, à l'innovation et à la communication.

Risques liés à la gestion d'un rythme de croissance organique soutenu

UCAR souhaite disposer d'un réseau de location fortement implanté sur toute la France, principalement en franchise. L'atteinte de cet objectif repose notamment sur l'aptitude d'UCAR à :

- Recruter de nouveaux franchisés de qualité et motivés, et à les former efficacement ;
- Gérer l'accroissement des volumes à traiter en termes de flotte de véhicules, de son financement, d'assurances,
- Répondre aux attentes du réseau en matière d'assistance commerciale, de supports de communication et d'actions marketing,

tout en maintenant sa capacité d'innovation.

En même temps UCAR souhaite développer en France et exporter à l'étranger son modèle de réseau en marque blanche.

La Société pourrait connaître des difficultés à recruter et à former le personnel nécessaire pour soutenir le développement de ces activités.

Toutefois, UCAR estime avoir mis en place l'équipe de direction capable de développer les procédures opérationnelles, administratives et financières ainsi que le système d'information à même de gérer ces réseaux.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ici ou détaillés dans les annexes du Bilan.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A CE JOUR

Depuis le début de l'exercice en cours, le marché de la location de véhicules est morose, la cause principale étant la situation d'incertitude économique.

Nos efforts nous poussent plus que jamais à un élargissement du marché avec notre positionnement prix et à l'augmentation des produits et services offerts à nos clients et à nos réseaux.

Dans le cadre de la poursuite de la réorganisation de sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT le Groupe a cédé sa succursale d'Hoenheim en date du 1^{er} avril 2015.

V - PERSPECTIVES

UCAR a pour objectif d'ouvrir 20 nouvelles franchises exclusives en 2015, et autant de corners. Un des axes forts du développement sur le territoire national reste le développement des réseaux en marque blanche.

A l'international, UCAR poursuit ses discussions avec des constructeurs européens et asiatiques pour étendre hors de France son modèle.

Enfin, pour répondre aux besoins croissants d'encadrement en France et à l'international, UCAR vient de signer une convention avec une université française. Ce programme a pour objectif de proposer à plusieurs centaines d'étudiants (niveau Bac +3 et plus) des formations aux métiers de la mobilité.

UCAR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles. La société poursuivra la prospection à l'export initiée en fin 2012. Son ambition est d'accompagner les constructeurs automobiles en France, en Europe et à l'international.

UCAR DEVELOPPEMENT

En raison de la mauvaise santé du marché de la location voiture, cette filiale sera obligée de poursuivre les multiples activités de réorganisation, ayant pour but d'atteindre l'équilibre du résultat.

Ces efforts devront être accompagnés par la modification à apporter dans le mix clients, entre autres en exploitant mieux les ventes aux grands comptes et les ventes e-commerce.

UCAR LOCATION

Dans le domaine de la location courte durée, le développement du réseau de franchises UCAR LOCATION se poursuit. En 2015, il est prévu d'ouvrir 20 nouvelles franchises exclusives et 25 en corners.

NOUVELLE DE L'ESTEY

L'activité de gestion du réseau en marque blanche continue. La recherche de nouveaux clients est toujours active.

La Société entend développer son activité d'apporteur d'affaires grands comptes à tous les réseaux qu'elle sert.

SS2A COURTAGE

L'activité est liée à celle des sociétés du Groupe et au développement de l'offre de services. Le développement de SS2A COURTAGE s'appuie sur de nouveaux clients externes, le développement des franchisés, et de nouveaux produits.

UCAR FLEET

La société va continuer son activité de Centrale d'Achat de flotte, dédiée au réseau d'agences succursales et franchisés du Groupe, ainsi qu'une activité de gestion totale de la flotte des succursales. La société lance également de nouveaux produits de moyenne durée et de longue durée aux particuliers.

UCAR PARTENAIRES

La société poursuit la création du réseau en marque blanche qui lui a été confiée. Le nombre d'agences qui était de 19 fin 2013 est passé à 31 à fin 2014 avec pour objectif d'atteindre les 45/50 agences à fin 2015.

UCAR TECH

Le projet qui sera l'objet de l'activité de cette filiale est encore en phase d'étude. Pour l'instant aucune activité n'a été commencée. L'activité de la société devrait commencer dans le courant de l'année 2015.

VI - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport, et d'approuver les comptes consolidés du Groupe UCAR qui vous ont été présentés conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

représenté par Jean-Claude Puerto Salavert

Annexe 1

Autres facteurs de risque pour le Groupe

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques liés à l'activité

Risques liés à la flotte de véhicules

- **Risques liés à l'accès aux protocoles avec les constructeurs automobiles**

Le déploiement des réseaux sous enseigne UCAR ou animés par UCAR et le maintien d'un positionnement « low-cost » dépend de la capacité d'UCAR à continuer à bénéficier des conditions d'achat attractives de l'ensemble des composantes d'une offre de location de véhicules, à savoir les conditions d'achat et de revente, les assurances, l'assistance. Parmi ces composantes, le coût de détention du véhicule s'avère particulièrement déterminant et impose à UCAR de continuer à bénéficier de l'accès aux « protocoles constructeurs » qui seuls permettent d'obtenir les conditions d'achat autorisant un positionnement low-cost. Les autres termes clés de ces protocoles sont, outre les remises à l'achat : les volumes, les primes de volumes, les conditions de mise en place et les conditions d'exercice des « buy back » (rachat). Ainsi, l'accès à ces accords et leur maintien dans le futur s'avèrent donc être essentiels pour le bon fonctionnement et le développement des activités du groupe. A défaut, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du groupe UCAR, sa situation financière, ses résultats ainsi que ses perspectives.

UCAR rencontre régulièrement les différents constructeurs et distributeurs de véhicules mais ne conclut d'accords qu'avec ceux qui lui permettent de respecter son approche « low cost ». Au titre de l'exercice en cours, UCAR bénéficie de 14 protocoles constructeurs, déjà négociés, signés ou en cours de signature. En général les négociations débutent à l'automne de l'exercice précédent et les contrats sont conclus pour une période de un an. Depuis l'accès aux premiers protocoles en 2003, UCAR a pu se faire refuser un renouvellement suite au changement de politique commerciale du constructeur vis-à-vis des loueurs, ces changements étant toujours réversibles. Il est évident qu'UCAR opère chaque année en sélectionnant les meilleures opportunités du moment et que ses exigences lui interdisent parfois l'accès à certains constructeurs. Aussi, compte tenu de cet historique et de la qualité des relations établies avec l'ensemble des constructeurs, UCAR estime le risque de non renouvellement de l'un ou plusieurs de ces accords comme limité. En outre, le volume annuel d'achat de véhicules générés par le groupe fait d'UCAR un apporteur d'affaires non négligeable pour tous les constructeurs automobile dont l'intérêt à voir cette relation se pérenniser est fort (écoulement de la production). Pour plus de précisions se reporter au paragraphe 6.5.2 du Prospectus.

Parmi les principaux fournisseurs du groupe on trouve les constructeurs et les établissements de financement.

- **Risques liés au financement de la flotte**

Pour l'essentiel, l'approvisionnement en véhicules du Groupe pour le réseau des succursales de même que pour les franchisés, se fait par des montages de « buy back » par lesquels un établissement de financement met en place un financement qui se traduit par le versement de loyers par le loueur en achetant le véhicule soit au constructeur ou au distributeur, soit au groupe UCAR, avec une clause de rachat par ce dernier, sur une durée convenue dès le départ dans le contrat (voir schéma décrit au paragraphe 6.5.2 du Prospectus).

La capacité du Groupe à obtenir les accords de financement pour les besoins de son réseau en propre et à conseiller et à appuyer les demandes des franchisés est déterminante pour réussir le développement de

la flotte et son renouvellement. De même que pour les constructeurs UCAR s'attache à développer auprès de chacun des établissements de financement des relations de confiance pour en faire de véritables partenaires dans la durée.

Risques liés aux autres partenariats

Les conditions obtenues tant auprès des sociétés, d'assistance et d'assurances sont déterminantes pour réussir à conserver un positionnement « Low-Cost ». Une remise en cause des niveaux de tarifs obtenus par UCAR auprès de ces différentes catégories d'acteurs pourrait remettre en cause ce positionnement.

Les partenariats sont pour la plupart conclus pour une durée d'un an, renouvelables tacitement. Malgré tous les efforts entrepris, UCAR ne peut garantir avec certitude la poursuite de ces partenariats et les conditions de ceux-ci.

Risques liés à la saisonnalité

Le domaine d'activité sur lequel intervient UCAR se caractérise par une saisonnalité structurelle marquée de la location durant la période courant d'avril à septembre. Du point de vue comptable, cela se traduit par un second semestre structurellement un peu plus important (entre 52 et 55%) que le premier en termes de volumes d'activité et donc de chiffre d'affaires. Au plan de la flotte de véhicules, la gestion de la saisonnalité s'ajoute à la contrainte des dates de renouvellement des véhicules, le plus souvent programmées dès l'entrée du véhicule dans la flotte.

Risques liés à l'environnement concurrentiel

UCAR intervient sur un secteur d'activité large et concurrentiel (voir le paragraphe 6.1.1 du Prospectus) qui présente cependant de fortes barrières à l'entrée pour des entreprises qui souhaiteraient s'implanter de façon pérenne et tenant notamment à la capacité à disposer d'une flotte de véhicules à louer et ensuite de pouvoir installer un réseau commercial étendu. De plus la Société estime que les offres du type AutoLib' destinées à des locations pour quelques heures ne sont pas en concurrence avec les loueurs de véhicules mais contribuent plutôt à ouvrir le marché vers la location.

Forte de la taille de sa flotte qui lui procure une capacité de négociation auprès des constructeurs et des assurances, le Groupe estime que son offre comporte de nombreux facteurs de différenciation, et que son approche globale de la location de voitures peut lui permettre d'atteindre un leadership en France sur le marché « low cost » et de proximité. Comme le Groupe a aussi une approche « low cost » sur les frais qu'il engage, il ne peut exclure que certains concurrents lancent des campagnes marketing à très grande échelle et affectent le développement commercial de UCAR.

Risques liés au marché de la location

Sur la base des évolutions constatées des comportements des consommateurs à l'égard de l'automobile et de la location (voir paragraphe 6.1.1 du Prospectus) et en se référant à d'autres marchés, comme les Etats-Unis, la Société considère que le marché en France a un potentiel de croissance élevé sur le long terme. Cependant le marché de la location de véhicules courte durée (LCD) subit les aléas de la conjoncture économique, comme beaucoup de secteurs d'activité économiques. Par son positionnement « low-cost » avec une forte clientèle de particuliers, le groupe UCAR se considère un peu moins affecté. Concernant le marché de la location longue durée (LLD), le Groupe vise essentiellement le segment des particuliers qui n'en est qu'à un stade d'amorçage en France. UCAR n'est donc pas dépendant de ce marché.

Risques clients

En dehors des clients Grands Comptes, les locataires de véhicules sont clients du Groupe lorsqu'une succursale assure la prestation alors qu'ils demeurent clients du franchisé lorsque la location est effectuée auprès d'une agence franchisée exclusive ou non ou encore dans le réseau de franchise en marque blanche. Quelle que soit la situation, le Groupe estime ne pas subir de dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs d'entre eux, le chiffre d'affaires consolidé étant très diffus.

Les clients Grands Comptes sont le plus souvent des sociétés d'assistance liées à des compagnies d'assurance avec lesquelles le Groupe signe des accords nationaux pour la location de véhicules de remplacement. UCAR entretient des relations de longue date avec la plupart d'entre eux. Les réclamations sont gérées en fonction de leur typologie par le service commercial, la comptabilité ou le service facturation.

Risques juridiques

Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe est propriétaire de l'ensemble des noms et marques utilisées par le groupe ainsi que des noms de domaines.

Les principales marques et domaines sont présentés au chapitre 11 du Prospectus.

Risques liés à l'environnement réglementaire

L'activité de loueurs de véhicules est rattachée au monde des professionnels de l'automobile. Ces professions sont réglementées. Bien que la loi ne l'impose pas, la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle « loueur » est fortement recommandée. Un contrat répondant à cette recommandation a été mis en place pour les succursales du Groupe. Chaque contrat de franchise signé par le Groupe UCAR prévoit une obligation d'assurance également pour chaque franchisé.

Il existe au sein du Groupe une filiale (SS2A Courtage) disposant du statut de courtier en assurances correspondant à une activité réglementée. Ce statut est obtenu après étude d'un dossier composé d'une part d'un extrait de casier judiciaire vierge, de la justification d'une formation spécifique minimum figurant sur un livret de stage ainsi que de la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle complétée d'une garantie financière. La filiale de courtage d'assurances est en conformité avec les obligations qui lui incombent.

Risques liés aux assurances

L'importance accordée par le Groupe à la fonction assurances, tant pour obtenir les meilleurs niveaux de couverture que les meilleures conditions de prix pour les besoins du Groupe mais aussi pour la clientèle des réseaux de franchises l'avait conduit à créer son propre cabinet de courtage en assurances dès l'origine.

Le Groupe estime que les différentes polices d'assurance souscrites couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.

Risques financiers

Risque de change

Néant, l'intégralité des transactions est effectuée en euros.

Risques de taux

Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers de couverture de taux.

Les actifs financiers étant généralement nettement supérieurs aux passifs financiers, la Société considère le risque de taux comme non significatif.

Risque actions

Néant.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2014 les dettes financières consolidées s'établissent à 1,4 M€ contre 2,1 M€ fin 2013.

La trésorerie nette du Groupe s'est établie au 31 décembre 2014 à 11,7 M€ contre 10,5 M€ fin 2013.

Le Groupe estime ne pas être confronté au 31 décembre 2014 à un quelconque risque de liquidité.

Risque technologique

Le système d'information dont dispose la Société, implémenté dans la quasi intégralité des points de vente (succursales et franchises) est déterminant pour les échanges d'informations et les flux financiers à l'intérieur du Groupe. Par sécurité, UCAR a opté en 2003 pour une organisation en mode hébergé chez deux prestataires externes présentant toutes les caractéristiques sécuritaires nécessaires. Bien que la Société mette en œuvre les moyens jugés adaptés pour assurer la sécurité et l'intégrité de son système informatique, UCAR ne peut garantir une protection absolue contre les pannes, virus ou tout autre système d'intrusion malveillant.

Risques liés à la capacité des dirigeants à gérer d'éventuelles opérations de croissance externe

Bien qu'elle privilégie la croissance organique, la Société pourrait procéder à des acquisitions dans le cadre de son projet de développement, notamment en vue d'établir rapidement un leadership sur certaines zones géographiques. Les risques liés à ces opérations de croissance externe seraient le cas échéant divers, la mobilisation de ressources importante, tant au plan humain que financier et elles pourraient générer un effet défavorable plus ou moins significatif sur les résultats la situation financière et les perspectives du Groupe.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan Consolidé	5
2 – Compte de Résultat Consolidé	7
3 – Tableau des Flux de Trésorerie	8
4 – Variation des Capitaux Propres Consolidés – Part du Groupe	9

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles comptables

1.1 – Référentiel comptable	10
1.2 – Modalités de consolidation	10
1.3 – Méthodes et règles comptables	11
1.3.1 - Immobilisations incorporelles	11
1.3.2 - Immobilisations corporelles	12
1.3.3 - Contrats de location financement	12
1.3.4 – Immobilisations financières	13
1.3.5 – Stocks	13
1.3.6 – Créances et dettes	13
1.3.7 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement	13
1.3.8 – Engagements de retraite et prestations assimilées	13
1.3.9 – Impôts exigibles et différés	14

1.3.10 – Provisions pour risques et charges	14
1.3.11 – Mode de reconnaissance du chiffre d'affaires	14
1.3.12 – Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	15
1.3.13 – Résultat par action	15
1.3.14 – Frais de remise en état	15
1.3.15 – Honoraires CAC	15
<i>2 – Périmètre de consolidation</i>	
2.1 – Activité	16
2.2 – Liste des sociétés consolidées	17
2.3 – Organigramme du groupe consolidé	18
2.4 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation	18
<i>3 – Comparabilité des comptes</i>	
3.1 – Changements comptables	18
3.2 – Variations de périmètre	18
<i>4 – Notes sur les principaux postes des états financiers</i>	
Note 4.1 – Ecarts d'acquisition positifs	19
Note 4.2 - Immobilisations incorporelles	20
Note 4.3 - Immobilisations corporelles	21
Note 4.3 bis - Immobilisations corporelles en Crédit-bail	22
Note 4.4 - Immobilisations financières	23
Note 4.5 – Stocks et en-cours	24
Note 4.6 – Ventilation des Créances et comptes de régularisation par échéances	24
Note 4.6 bis – Dépréciation de l'actif circulant	25
Note 4.7 – Provisions pour risques et charges	25
Note 4.8 – Impôts différés	26

Note 4.9 – Emprunts et dettes financières diverses	27
Note 4.10 – Dettes d’exploitation, autres dettes et comptes de régularisation	27
Note 4.11 – Engagements hors bilan	28
Note 4.12 – Information sectorielle	29
Note 4.12bis – Détail du chiffre d’affaires	29
Note 4.13 – Détail des achats et variation de stock	30
Note 4.14 – Détail des services extérieurs	30
Note 4.15 – Détail des autres charges externes	31
Note 4.16 – Résultat financier	31
Note 4.17 – Résultat exceptionnel	32
Note 4.18 – Impôt sur les résultats	33
Note 4.19 – Effectif moyen	34
Note 4.20 – Evènements post-clôture	34
Note 4.21 – Rémunérations allouées aux membres des organes d’administration et de direction	34

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan Consolidé

Bilan actif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2014	Valeurs Nettes 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	4.1	545	564
Immobilisations incorporelles	4.2	1 882	1 579
Immobilisations corporelles	4.3	494	493
Immobilisations financières	4.4	394	375
Titres mis en équivalence			
Total de l'Actif Immobilisé		3 316	3 011
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	4.5	178	270
Créances clients et avances versées	4.6	9 622	14 583
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	4 748	5 431
Valeurs mobilières de placement		5 795	5 805
Disponibilités		5 886	4 759
Total de l'Actif Circulant		26 230	30 848
TOTAL DE L'ACTIF		29 545	33 859

en milliers d'Euros

Bilan passif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2014	Valeurs Nettes 31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital		4 705	4 705
Primes		1 597	1 944
Réserves		6 397	5 301
Ecart de conversion			
Résultat net		1 010	1 096
Provisions réglementées			
Subventions d'investissement			
Capitaux Propres –Part du Groupe		13 708	13 046
Intérêts minoritaires		0	0
Total Capitaux propres		13 708	13 046
Provisions pour risques et charges	4.7	95	77
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts et dettes financières	4.9	277	426
Dettes fournisseurs et avances reçues	4.10	10 490	13 042
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	4 975	7 269
Total Provisions et Dettes		15 837	20 814
TOTAL DU PASSIF		29 545	33 859

en milliers d'Euros

2 – Compte de Résultat Consolidé

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation		57 536	61 854
Chiffre d'affaires	4.12	55 814	60 848
<i>Dont Ventes de marchandises</i>		26 865	30 091
<i>Dont Prestations de services</i>		28 949	30 757
Autres produits d'exploitation		1 722	1 006
Charges d'exploitation		55 989	60 062
Achats et variation de stock	4.13	34 238	32 166
Services Extérieurs	4.14	10 310	16 408
Autres charges externes	4.15	3 111	3 260
Impôts, taxes et versements assimilés		1 149	1 389
Charges de personnel		5 533	5 637
Dotations aux amortissements		568	493
Autres charges d'exploitation		1 080	709
Résultat d'exploitation		1 547	1 792
Charges et produits financiers	4.16	75	-19
Résultat courant des entreprises intégrées		1 622	1 773
Charges et produits exceptionnels	4.17	-191	-114
Impôts sur les résultats	4.18	402	543
Résultat net des entreprises intégrées		1 028	1 115
Quote-part dans les résultats des sociétés mise en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		19	19
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 010	1 096
Intérêts minoritaires			0
Résultat net - Part du groupe		1 010	1 096
Résultat par action en €		0,5793	0,6291
Résultat dilué par action en €		0,5697	0,6186

en milliers d'Euros

3- Tableau des flux de trésorerie

	Exercice 2014	Exercice 2013
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	1 010	1 096
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Quote part dans resultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	375	337
Reprises des Amortissements et provisions	-40	-28
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	-66	-9
Impôts différés	5	109
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 283	1 506
Variation des frais financiers		
Variation nette exploitation	1 430	-891
Var° de stock	91	80
Var° des Créances d'exploit°	5 784	-4 045
Var° des Dettes d'exploit°	-4 445	3 074
Variation nette hors exploitation	-531	693
Var°des créances hors exploitation	-341	392
Var°des dettes hors exploitation	-388	-52
Charges et produits constatés d'avance	197	353
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	899	-198
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 182	1 308
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-538	-360
Décaisst / acquisition immos corporelles	-190	-305
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	177	328
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	-11	-27
Encaisst / cession immos financières	21	62
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-18	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-559	-303
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-347	-347
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	0	5
Remboursement d'emprunts	-65	-4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-412	-346
VARIATION DE TRESORERIE	1 212	658
TRESORERIE A L'OUVERTURE	10 450	9 792
TRESORERIE A LA CLOTURE	11 662	10 450

en milliers d'Euros

4 – Variation des Capitaux Propres Consolidés – Part du Groupe

	Capital	Primes	Réserve légale	RàN	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
--	---------	--------	----------------	-----	----------	------------------------	----------------------------

Situation à la clôture 31/12/2012	4 705	2 291	190	3 615	644	851	12 296
Affectation du résultat 2012			63	1 191	-404	-851	0
Augmentation de capital							0
Dividendes versés		-347					-347
Dividendes reçus							0
Résultat 2013						1 096	1 096
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2013	4 705	1 944	253	4 807	241	1 096	13 046

Affectation du résultat 2013			24	452	621	-1 096	0
Dividendes versés		-347					-347
Dividendes reçus							0
Résultat 2014						1 010	1 010
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2014	4 705	1 597	277	5 258	862	1 010	13 708

en milliers d'Euros

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles comptables

1.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe UCAR ont été établis en conformité avec les principes français prévus par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 22 juin 1999, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales (modifié par les règlements CRC n°2002-10, n°2002-12, n°2004-03, n°2004-06, n°2004-14 et n°2005-10).

1.2 – Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 Décembre. Toutes les participations significatives dans lesquelles UCAR assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Aucune autre méthode n'est utilisée.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidant et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits 'intérêts minoritaires' ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre :

- le coût d'acquisition de ses titres (y compris les frais afférents nets d'impôts)
- et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du groupe, l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis a été réalisée. Les affectations sont définitives à la clôture de l'exercice suivant la date de première consolidation de l'entreprise.

Jusqu'au 31 décembre 2010, les écarts d'acquisition positifs étaient amortis sur une durée de 10 ans. Compte tenu des tests de valeur réalisés (valeurs consolidées inférieures aux valeurs de marché), le groupe a décidé d'amortir les écarts d'acquisition sur une durée de 40 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et sont repris sur une durée n'excédant pas 5 ans.

Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre les sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Date de clôture

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 Décembre 2014, d'une durée de 12 mois.

1.3 – Méthodes et règles comptables

Les principes et méthodes appliqués par le groupe UCAR sont les suivants :

1.3.1 - Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent les frais de constitution des sociétés et des frais engagés pour développer de nouvelles activités.

Ecart d'évaluation

Lors de l'acquisition des fonds de commerce de location courte durée appartenant aux sociétés AUTOP et SDL, la partie du prix affectée aux éléments incorporels a été réduite car elle prenait en considération le niveau de rentabilité constaté sur ces activités jusqu'alors.

Dans le cadre de l'exploitation développée par le groupe UCAR, il a été décidé de revaloriser les fonds de commerce afin de les faire apparaître dans les comptes consolidés pour leur valeur d'utilité.

Le montant de cette revalorisation est de 1 079 K€, correspondant à la valeur de rachat des immobilisations corporelles rachetées à AUTOP et SDL ; soit un écart d'évaluation de 657 K€, traité en écart d'acquisition négatif.

Les fonds revalorisés ne font pas l'objet d'un amortissement.

Au cours de l'exercice 2014, les fonds de commerce ont été modifiés comme suit :

- la société UCAR DEVELOPPEMENT a procédé à la sortie d'une partie des fonds de commerce pour une valeur consolidée de 34 K€.

Les autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur supérieure à 7 K€

Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si développ. complémentaires
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

1.3.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Matériel industriel	Linéaire	4 ans
Outillage industriel	Linéaire	4 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans ¹
Matériel de transport ²		
Matériel de bureau neuf	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau d'occasion	Linéaire	1 an
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

¹ Certains agencements dont la durée d'utilisation est réduite font l'objet d'un amortissement limité entre 2 et 4 ans.

² Le matériel de transport utilisé dans le cadre de l'activité d'UCAR DEVELOPPEMENT est amorti selon les règles retenues dans les protocoles signés avec les fournisseurs de véhicules (constructeurs, importateurs et concessionnaires), ou à défaut en fonction de la durée d'utilisation effective.

1.3.3 - Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif, selon les modalités d'une acquisition pour la valeur d'origine au contrat.

Les biens concernés sont amortis sur des durées identiques à celle retenues pour les immobilisations détenues en pleine propriété ; l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Les locations financières contractées dans le cadre du financement des véhicules par la société UCAR DEVELOPPEMENT destinées à la location courte durée ne font pas l'objet de retraitement.

1.3.4 – Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Aucune provision n'a été constatée au 31.12.2014 compte tenu des valeurs réelles estimées.

1.3.5 – Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Le stock de marchandises détenu par le groupe est majoritairement constitué par le stock de carburant détenu au 31 décembre 2014.

1.3.6 – Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2014, le passage en pertes de créances anciennes et irrécouvrables a constitué une charge de 526 K€. En 2013, cette charge s'élevait à 338 k€. L'essentiel de ces montants faisaient l'objet d'une provision pour dépréciation qui a été reprise concomitamment.

1.3.7 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Elles sont exclusivement constituées de SICAV monétaires, ou de certificats de dépôt ou de comptes à terme.

Depuis sa cotation sur le marché Alternext, la société s'est dotée d'un contrat de liquidité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat.

1.3.8 – Engagements de retraite et prestations assimilées

Conformément aux retraitements optionnels considérés comme préférentiels par le règlement 99-02, les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été pris en compte dans les comptes consolidés.

Il est rappelé que les sociétés consolidées relevant de la convention collective de l'automobile prennent déjà en compte dans leur résultat individuel les indemnités de fin de carrière, ces dernières étant versées trimestriellement à la caisse de retraite. En conséquence, les sociétés sont assurées pour l'IFC à IRP Auto et aucune provision n'est plus nécessaire. Les sociétés concernées sont NOUVELLE DE L'ESTEY, UCAR LOCATION, UCAR FLEET, UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR PARTENAIRES et depuis le 1er janvier 2014 UCAR SA.

Pour SS2A COURTAGE les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été comptabilisés en provision pour risques et charges pour un montant net de 1 104€.

1.3.9 – Impôts exigibles et différés

Les impôts courants comprennent les impôts exigibles sur les bénéfices.

Les impôts différés sont calculés sur les différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux. La détermination des impôts différés prend en compte les retraitements apportés aux comptes sociaux en application des règles de consolidation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés à la clôture sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale. A ce titre un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le Groupe, UCAR SA étant la tête de groupe.

Les impôts différés actifs nets des passifs ne sont pas constatés dès lors que le groupe n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer.

En l'occurrence, le groupe a constaté depuis 2003 les créances d'impôt relatives aux déficits générés par la société UCAR DEVELOPPEMENT, compte tenu des perspectives d'imputation sur les bénéfices à venir et du report illimité des déficits fiscaux. Une partie de ces déficits ayant été imputés sur le bénéfice constaté au 31 décembre 2008 de la société, la créance d'impôt différé correspondante a été diminuée d'autant.

Un état détaillé des impôts différé d'actif sont présentés en note 4.8.

Les actifs d'impôt différé activés en consolidation au titre des déficits fiscaux sont au 31 Décembre 2014 de 439 K€.

1.3.10 – Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'activité normale du groupe UCAR, des litiges pourraient naître avec des tiers et des procédures pourraient être engagées.

Des provisions pour risques et charges seraient alors enregistrées dans les comptes dès que les effets de ces litiges et procédures pourraient être estimés.

Ces provisions seraient déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation prudente des risques attachés à chaque dossier.

Au 31 décembre 2014 le montant des provisions pour litiges figurant au passif est de 77 K€.

1.3.11 – Mode de reconnaissance du chiffre d'affaires

En fonction de la nature de revenus, les faits générateurs de comptabilisation du chiffre d'affaires sont les suivants :

- Location de voitures : facturation de la prestation lors de la restitution du véhicule.
- Revenus franchisés : les redevances sont facturées mensuellement sur la base du chiffre d'affaires des franchisés ; les droits d'entrée et la formation sont enregistrés lors de la signature des engagements.
- Assurances : les produits sont constatés à chaque appel de prime.
- Vente de véhicules : le chiffre d'affaires est enregistré lors de leur livraison.
- Autres prestations : application des clauses contractuelles.

1.3.12 – Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

C'est pourquoi dans les comptes consolidés ont été reclassés en chiffres d'affaires et en achats de marchandises les ventes de véhicules immobilisés réalisés par UCAR DEVELOPPEMENT, comptabilisés dans les comptes sociaux en résultat exceptionnel.

L'impact du reclassement des cessions de véhicules a eu pour conséquence la majoration du chiffre d'affaires consolidé de 65 K€ et une augmentation du résultat d'exploitation consolidé de 1 K€.

1.3.13 – Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Concomitamment à la mise en bourse, des BCE ont été attribués, et leur nombre total actuel est de 29 400. Le résultat dilué par action est donc égal à 0.5697 au 31 décembre 2014.

1.3.14 – Frais de remise en état et kilomètres supplémentaires

Dans le cadre de l'engagement de reprise des véhicules en location, les constructeurs peuvent facturer à la société UCAR DEVELOPPEMENT des frais de remise en état et des kilomètres supplémentaires. Le montant de ces frais est aléatoire et dépend de l'appréciation de l'état du véhicule.

Ces frais sont comptabilisés dans les comptes de la société UCAR DEVELOPPEMENT lors de la restitution des véhicules et ne font pas l'objet de provision.

1.3.15 – Honoraires CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes consolidés du groupe au 31 Décembre 2014 au titre du contrôle légal s'élève à 87 K€.

2 – Périmètre de consolidation

2.1 – Activité

UCAR met à la disposition des clients de l'enseigne des véhicules en location pour répondre à leurs besoins de mobilité :

- courte durée,
- remplacement et assistance,
- moyenne et longue durée.

L'enseigne est servie par différents réseaux :

- les succursales, exploitées par la société UCAR DEVELOPPEMENT ;
- les franchisés, exclusifs ou en activité complémentaires ;
- les partenaires.

Les activités de courtage en assurance et de centrale d'achats constituent des activités supports.

UCAR LOCATION est le franchiseur.

L'ensemble du chiffre d'affaires consolidé est essentiellement réalisé sur le territoire français.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE:

- En 2014, la réorganisation du réseau des agences UCAR DEVELOPPEMENT s'est poursuivie avec la cession des agences de Montluçon et Moulins.
- Paiement par UCAR DEVELOPPEMENT d'un litige avec l'administration fiscale en matière de taxes différentielles sur les véhicules à moteur 2005-2006, 226k€.
- Sur SS2A, un nouveau logiciel opérationnel de suivi des assurances a été mis en place avec succès.

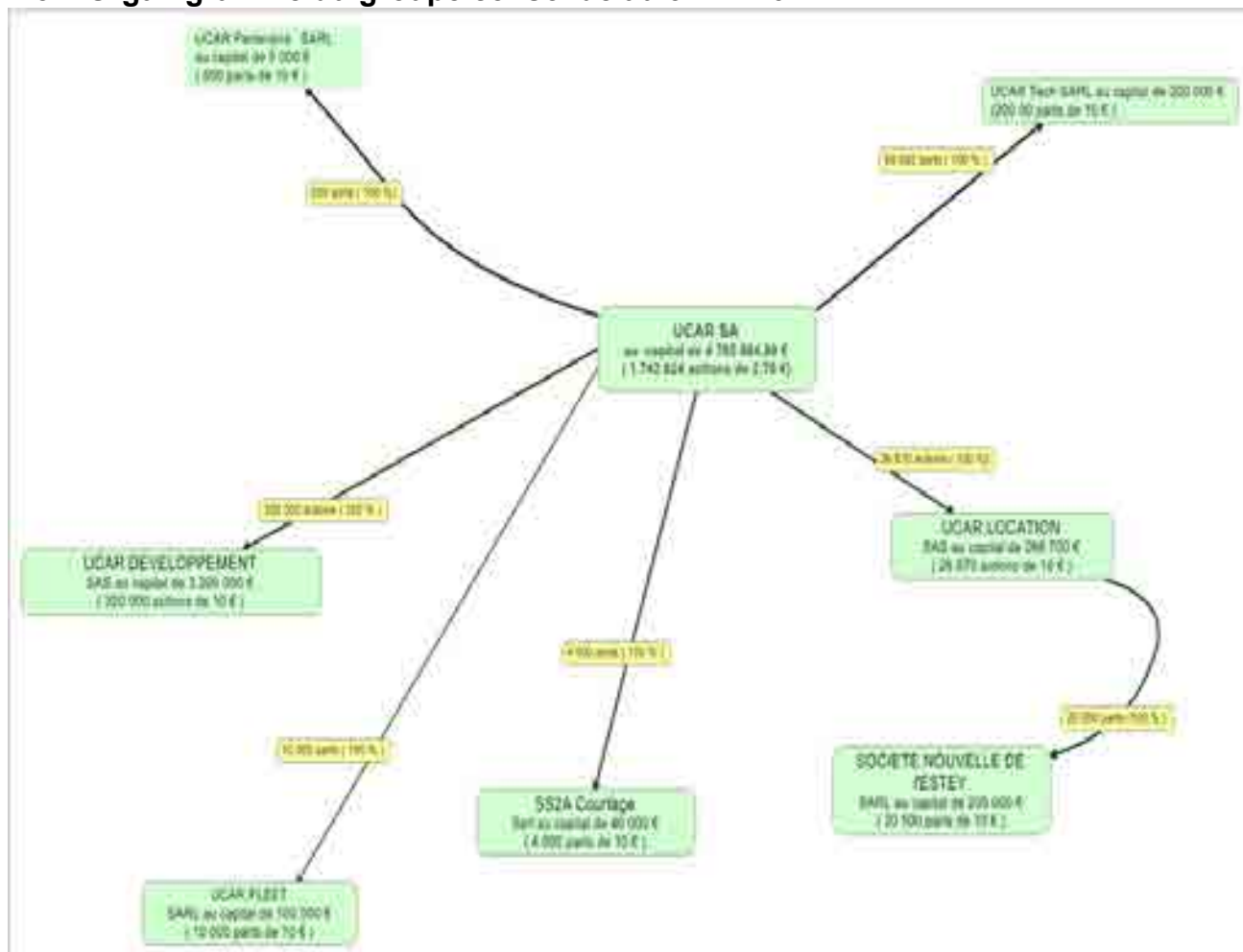
2.2– Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous.

	2014			2013		
Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)
SA UCAR	100	100	Mère	100	100	Mère
SAS UCAR LOCATION	100	100	IG	100	100	IG
SARL SS2A COURTAGE	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR FLEET	100	100	IG	100	100	IG
SAS UCAR DEVELOPPEMENT	100	100	IG	100	100	IG
SARL NOUVELLE DE L'ESTEY	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR PARTENAIRES	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR TECH	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG : Intégration globale

2.3 – Organigramme du groupe consolidé au 31.12.2014



2.4 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés HI TECH SAS, VEHITEL et AUTO MARCHÉ DE L'EST sont exclues du périmètre de consolidation, car la société UCAR ne dispose, directement ou indirectement, que d'une fraction égale respectivement à 15 %, 9,1% et 10 % des droits de vote de ces sociétés.

3 – Comparabilité des comptes

3.1 – Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

3.2 – Variations de périmètre

Aucune variation n'est intervenue courant cet exercice.

4 – Notes sur les principaux postes des états financiers

Note 4.1 – Ecart d'acquisition positifs

	Valeurs au 31/12/2013	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Valeurs au 31/12/2014
UCAR LOCATION	174				174
UCAR DEVELOPPEMENT	619				619
SS2A COURTAGÉ	35				35
TOTAL VALEURS BRUTES	828	0	0	0	828
UCAR LOCATION	46	4			49
UCAR DEVELOPPEMENT	211	12			223
SS2A COURTAGÉ	7	3			10
TOTAL AMORTISSEMENTS	264	19	0	0	283
UCAR LOCATION	128	-4			125
UCAR DEVELOPPEMENT	408	-12			397
SS2A COURTAGÉ	28	-3			24
TOTAL VALEURS NETTES	564	-19	0	0	545

Ecart d'acquisition de la société UCAR DEVELOPPEMENT

Lors de l'acquisition des titres de la société UCAR DEVELOPPEMENT, des écarts d'acquisition positifs de 496 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 15 septembre 2000 d'un montant de 5 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 491 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Ecart d'acquisition de la société PROMOCAR

Lors de l'acquisition des titres de la société PROMOCAR, des écarts d'acquisition positifs de 124 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 18 septembre 2000 d'un montant de 37 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 87 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Suite à la transmission universelle de patrimoine de PROMOCAR avec UCAR DEVELOPPEMENT, l'écart d'acquisition de la société PROMOCAR est désormais inclus dans celui de la société UCAR DEVELOPPEMENT.

Ecart d'acquisition de la société UCAR LOCATION

Lors de l'acquisition de 10 % des titres de la société UCAR LOCATION, un écart d'acquisition positif de 174 K€ a été constaté.

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 40 ans, à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le changement de la durée d'amortissement des écarts acquis depuis 2008, de 10 à 40 ans, a été réalisé en 2011.

Ecart d'acquisition de la société SS2A COURTAGE

En 2012 a été constaté un écart sur l'acquisition de 5% des titres de SS2A COURTAGE de 35k€, qui sont amortis sur 10 ans.

Note 4.2 - Immobilisations incorporelles

Note préalable : la colonne autres variations correspond à des reclassements de comptes à comptes.

	31/12/2013	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2014
Valeurs brutes						
Frais d'établissement	371	356				727
Concessions, brevets, licences	1 054	142				1 195
Fonds de commerce	1 060		34			1 025
Autres immobilisations incorp.	920					920
Immobilisations incorp. en cours	33	41				73
Avances et acomptes versés	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	3 437	538	34	0	0	3 940
Amortissements						
Frais d'établissement	53	145				199
Concessions, brevets, licences	903	49				952
Fonds de commerce	0					0
Autres immobilisations incorp.	902	6				908
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 858	200	0	0	0	2 058
Valeurs nettes						
Frais d'établissement	318	210	0		0	528
Concessions, brevets, licences	151	93	0		0	244
Fonds de commerce	1 060	0	34		0	1 025
Autres immobilisations incorp.	18	-6	0		0	12
Immobilisations incorp. en cours	33	41	0		0	73
Avances et acomptes versés	0	0	0		0	0
TOTAL VALEURS NETTES	1 579	338	34	0	0	1 882

Note 4.3 - Immobilisations corporelles (*)

	31/12/2013	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2014
Valeurs brutes						
Terrains *	10					10
Constructions *	138					138
Installations techniques, mat. et outillages ind.	72					72
Autres immobilisations corp.*	1 977	185	120			2 042
Immobilisations corp. en cours	9		9			0
Avances et acomptes versés						
TOTAL VALEURS BRUTES	2 206	185	129	0	0	2 262
Amortissements						
Constructions	63	11				74
Installations techniques, mat. et outillages ind.	69	1				70
Autres immobilisations corp.	1 582	43				1 624
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 713	55	0	0	0	1 769
Valeurs nettes						
Terrains	10	0	0			10
Constructions	75	-11	0			64
Installations techniques, mat. et outillages ind.	3	-1	0			2
Autres immobilisations corp.	395	143	120			418
Immobilisations corp. en cours	9	0	9			0
Avances et acomptes versés	0	0	0			0
TOTAL VALEURS NETTES	493	130	129	0	0	494

(*) Inclut les retraitements des contrats en crédit-bail et de location financière, détaillés ci-dessous.

Les Autres immobilisations corporelles comprennent, entre autre, la partie immobilisée de la flotte d'Ucar Développement.

Note 4.3 bis - Immobilisations corporelles en Crédit-bail

	31/12/2013	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2014
Valeurs brutes						
Terrains	10					10
Constructions	24					24
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156					156
TOTAL VALEURS BRUTES	190	0	0	0	0	190
Amortissements						
Constructions	11	1				12
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156	0				156
TOTAL AMORTISSEMENTS	166	1	0	0	0	167
Valeurs nettes						
Terrains	10	0	0			10
Constructions	13	-1	0			12
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0	0				0
Autres immobilisations corp.	0	0				0
TOTAL VALEURS NETTES	24	-1	0	0	0	22

En 2012, les contrats de crédit bail existant sur les immeubles ont été rachetés.

Note 4.4 - Immobilisations financières

	31/12/2013	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2014
Valeurs brutes						
Titres de participation (*)	92	18				110
Créances rattachées à des participations						0
Autres immobilisations financières (**)	284	2				285
Titres mis en équivalence						0
TOTAL VALEURS BRUTES	375	20	0	0	0	395
Provisions pour dépréciation						
Titres de participation (*)						
Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
TOTAL AMORTISSEMENTS	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes						
Titres de participation (*)	92	18	0			110
Créances rattachées à des participations	0	0	0			0
Autres immobilisations financières	284	2	0			285
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS NETTES	375	20	0	0	0	395

(*) Les titres de participation des sociétés non consolidées concernent HI TECH HOLDING, VEHITEL et AUTO MARCHE DE L'EST.

(**) Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements versés.

Note 4.5 – Stocks et en-cours

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes 31/12/2014	Valeurs Nettes 31/12/2013
Matières premières				
En-cours				
Produits finis				
Marchandises	178		178	270
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	178	0	178	270

Note 4.6 – Ventilation des Créances et comptes de régularisation par échéances

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2014	Valeurs brutes 31/12/2013
Avances et acomptes versés			0	1
Clients et comptes rattachés	10 214		10 214	15 293
Créances sociales	92		92	23
Créances fiscales	2 609		2 609	3 412
Comptes courants débiteurs			0	
Débiteurs divers	1 226		1 226	975
Charges constatées d'avance (*)	353		353	550
Impôt différé actif	467		467	472
TOTAL CREANCES	14 962	0	14 962	20 724

(*) Concerne exclusivement des charges d'exploitation.

Note 4.6 bis – Dépréciation de l'actif circulant

	31/12/2013	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2014
Clients et comptes rattachés	710	212	330			592
Valeurs mobilières	1	30	5			26
TOTAL	711	242	335	0	0	618

Note 4.7 – Provisions pour risques et charges

	31/12/2013	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2014
Indemnités de fin de carrière	1	1				1
Litiges	20	57				77
Autres provisions	56		40			17
Ecart d'acquisition négatifs (*)	0					0
TOTAL	77	58	40	0	0	95

Note 4.8 – Impôts différés

La prise en compte, au 31 Décembre 2014, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Impôts différés actif	467	472	-5
Impôts différés passif	6	0	6
Réserves consolidées	0	0	0
Résultat consolidé	-5	-109	105

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

	31/12/2013	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2014
Impôt différé Actif				
Organic	34		-4	30
Effort Construction	3		0	3
Déficits reportables	440		0	440
Ecart sur OPCVM et autres	0		0	0
Indemnités de fin de carrière	0		0	0
Contrats de location financement	0		0	0
Harmonisation des amortissements	0		0	0
Compensation IDA / IDP	-6		0	-6
TOTAL	472	0	-4	467

	31/12/2013	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2014
Impôt différé Passif				
Contrats de location financement	6		0	6
Harmonisation des amortissements	0		0	0
Compensation IDA / IDP	-6		0	-6
TOTAL	0	0	0	0

Note 4.9 – Emprunts et dettes financières diverses

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2014	Valeurs au 31/12/2013
Emprunts obligataires convertibles				0	0
Autres emprunts obligataires				0	0
Emprunts auprès des éts de crédit (*)	79	195	0	274	418
Comptes courants créditeurs	1			1	0
Dettes financières diverses			3	3	8
Dettes financières Crédit-bail				0	0
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	80	195	3	278	426

(*) Détail des emprunts auprès des établissements de crédit :

- concours bancaires courants pour 19 K€,
- lignes de financement OSEO pour 255 K€.

Les emprunts et dettes financières sont tous libellés en euros.

Note 4.10 – Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2014	Valeurs au 31/12/2013
Fournisseurs et comptes rattachés	10 098			10 098	13 012
Avances et acomptes reçus	394			394	31
Dettes sociales	1 036			1 036	1 086
Dettes fiscales	3 574			3 574	5 417
Fournisseurs d'immobilisations	43			43	57
Dettes diverses	275			275	665
Produits constatés d'avance	46			46	45
TOTAL AUTRES PASSIFS	15 466	0	0	15 466	20 311

Note 4.11 – Engagements hors bilan

1 – Engagements donnés

- Caution au profit des organismes financeurs du parc de véhicules

En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 10,9 millions d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise en place de chaque tranche de financement.

Au 31 Décembre 2014 le montant des engagements en cours s'élève à 10,9 M€.

- Engagement au profit d'un jeune franchisé

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

- Engagement au profit d'un actionnaire

UCAR SA a bénéficié en 2009 d'un abandon de créance, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, de la part de son actionnaire Société de l'ESTEY d'un montant de 240 K€. Un montant de 60 K€ a été rendu en 2012 et 2013 et 2014, ce qui fait passer l'engagement à 60 K€ au 31 Décembre 2014.

2 – Engagements reçus

Le groupe bénéficie de la part de ses fournisseurs (constructeurs, importateurs, concessionnaires) d'engagements de reprises portant sur les véhicules immobilisés et exploités dans le cadre des activités de location. Au 31.12.2014, le montant de ces engagements s'élevait à 22 millions d'euros hors taxes.

Note 4.12 – Information sectorielle

KEUR	Période	Location véhicules	Services aux réseaux	Autres	Total
Chiffre d'affaires	Exercice 2014	12 011	43 687	116	55 814
Chiffre d'affaires	Exercice 2013	13 390	47 406	52	60 848
Chiffre d'affaires	Exercice 2012	14 406	50 738	64	65 208
Immobilisations	Exercice 2014	1 692	409	820	2 921
Immobilisations	Exercice 2013	1 782	321	534	2 636
Immobilisations	Exercice 2012	2 106	315	292	2 713
Résultat d'exploitation	Exercice 2014	-948	2 649	-154	1 547
Résultat d'exploitation	Exercice 2013	-1 279	3 075	-3	1 792
Résultat d'exploitation	Exercice 2012	-1 304	2 826	-130	1 392

Note 4.12bis– Détail du chiffre d'affaires

	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises (*)	26 865	30 091
Ventes de produits		
Prestations de services	28 949	30 757
<i>Dont Locations de véhicules</i>	21 130	22 914
<i>Dont Revenus des franchises</i>	2 256	2 496
<i>Dont Revenus Activité Assurance</i>	2 071	2 190
<i>Dont Revenus Partnerships</i>	1 815	1 534
<i>Dont Revenues Centrale d'Achats</i>	1 561	1 571
<i>Dont Autres</i>	116	52
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (**)	55 814	60 848

(*) Ventes de véhicules directement liées à la gestion du parc locatif.

(**)Chiffre d'affaires réalisé exclusivement en France.

Note 4.13 – Détail des achats et variation de stock

	31/12/2014	31/12/2013	Pro-forma 31/12/2013
<i>Achats de sous-traitance</i>	7 275	2 176	8 650
<i>Achats non stockés, matériel et fournitures</i>	160	255	255
<i>Achats de marchandises (*)</i>	26 711	29 656	29 656
<i>Variation stocks de marchandises</i>	91	80	80
TOTAL ACHATS ET VARIATION DE STOCK	34 238	32 166	38 640

(*) Achats de véhicules directement liés à la gestion du parc locatif.

Courant 2014 des nouveaux comptes comptables ont été utilisés pour l'enregistrement des charges de sous-traitance liées à la facturation centralisée. La colonne pro-forma tient compte pour l'année 2013 de ce traitement. Les lignes concernées par la modification sont 'Achats de sous-traitance' et 'Locations et charges locatives'.

Note 4.14 – Détail des services extérieurs

	31/12/2014	31/12/2013	Pro-forma 31/12/2013
<i>Locations et charges locatives</i>	7 286	13 381	6 906
<i>Entretien et réparations</i>	2 038	1 912	1 912
<i>Primes d'Assurance</i>	854	925	925
<i>Autres services extérieurs</i>	131	191	191
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	10 310	16 408	9 934

Courant 2014 des nouveaux comptes comptables ont été utilisés pour l'enregistrement des charges de sous-traitance liées à la facturation centralisée. La colonne pro-forma tient compte pour l'année 2013 de ce traitement. Les lignes concernées par la modification sont 'Achats de sous-traitance' et 'Locations et charges locatives'.

Note 4.15 – Détail des autres charges externes

	31/12/2014	31/12/2013
<i>Honoraires et personnel extérieur</i>	1 648	1 920
<i>Publicité</i>	493	424
<i>Autres charges externes</i>	970	917
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	3 111	3 260

Note 4.16 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers		
Reprise prov. et amort. financiers	5	24
Autres produits de participation		
Revenus des autres créances et VMP		20
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	88	32
Autres produits financiers	29	2
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	121	79
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions	30	17
Intérêts et charges financiers	16	81
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
Autres charges financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	47	98
RESULTAT FINANCIER	75	-19

Note 4.17 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur op. de gestion	29	3
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits exceptionnels sur op. en capital	110	175
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs (*)</i>	110	175
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions & transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	139	178
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	88	126
<i>Dont créances irrécouvrables</i>		
Charges exceptionnelles sur ex. antérieurs		
Charges exceptionnelles sur op. en capital	44	166
<i>Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs (*)</i>	44	166
Autres charges exceptionnelles	198	
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	330	292
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-191	-114

(*) Le montant de la plus ou moins value nette sur cessions d'éléments d'actifs s'élève à 66 K€ en 2014 contre 9 K€ en 2013.

En 2014 les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont essentiellement constituées par la charge générée par une clause de retour à meilleure fortune pour 60 K€.

En 2014, les autres charges exceptionnelles correspondent au paiement d'un litige avec l'administration fiscale en matière de taxe différentielle sur les véhicules à moteur 2005/2006.

Note 4.18 – Impôt sur les résultats

Ventilation Impôt exigible – Impôt différé

	31/12/2014	31/12/2013
Impôt exigible	398	434
Impôt différé	5	109
TOTAL	402	543

Preuve d'Impôt

Rationalisation de l'impôt	31/12/2014
Impôt sur les résultats fiscaux	398
Impôt différé	5
<i>Charge d'impôt sur les résultats consolidés</i>	402
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 010
Amort. et reprises des Ecart d'acquisition	19
Impôt sur les résultats	402
<i>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</i>	1 431
<i>Charge d'impôt théorique (33.33%)</i>	477
DIFFERENCE D'IMPOT	-75

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté s'analyse comme suit :

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Effets des différences permanentes	15	52
Crédit d'impôt		37
TOTAL	15	90
DIFFERENCE NETTE		75

Le crédit d'impôt correspond au crédit d'impôt pour frais de prospection commerciale à l'international.

Note 4.19 – Effectif

L'effectif moyen employé par les sociétés intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Ingénieurs et cadres	46	37
Agents de maîtrise	25	32
Employés et techniciens	49	58
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	120	127

Note 4.20 – Evènements post-clôture

Dans le cadre de la poursuite de la réorganisation de sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT le groupe a cédé sa succursale d'Hoenheim en date du 1er avril 2015.

Note 4.21 – Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 27 avril 2012, M. Puerto-Salavert bénéficie d'une rémunération de 36 000€ par an.

Aucun autre membre du Conseil ne bénéficie de rémunération, et aucun jeton de présence n'a été distribué.

La société de l'Estey, dont M. Puerto-Salavert est le président, a signé avec UCAR un contrat de prestation de services, autorisé par le Conseil d'Administration d'UCAR le 27 avril 2012. Le montant annuel des prestations en est fixé à 252 K€.



PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine

UCAR SA

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

UCAR SA

10 rue Louis Pasteur - 92100 Boulogne-Billancourt

Ce rapport contient 37 pages

UCAR SA

Siège social : 10 rue Louis Pasteur - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : €4.705,085

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.3.14 aux états financiers concernant les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.2, 1.3.10 et 1.3.14 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les estimations significatives retenues par le groupe concernant les durées d'amortissements des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges et les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans ces notes.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le groupe, décrite dans la note 1.3.9 de l'annexe aux comptes consolidés, concernant l'activation des économies fiscales futures générées par les déficits fiscaux, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et vérifié que les informations fournies en annexe ont un caractère approprié. Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac, le 29 avril 2015

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Franck Courmut
Associé

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2015

PricewaterhouseCoopers Audit



Stéphane Schwedes
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan	3
2 – Compte de Résultat	5

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Faits caractéristiques de l'exercice	6
Règles et méthodes comptables	6
Etat des Immobilisations et Amortissements	9
Etat des Provisions	10
Tableau des filiales et participations	11
Etat des échéances des Créances et Dettes	12
Tableau des Entreprises liées	13
Tableau des Charges et produits constatés d'avance	14
Tableau des Charges à payer	14
Tableau des Produits à recevoir	14
Tableau des produits et charges exceptionnels	15
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	15
Composition du Capital Social	16
Tableau affectation du résultat social	16
Tableau variation capitaux propres	17
Engagements	17
Honoraires CAC	18
Effectif moyen	18

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan

Bilan actif au 31/12/2014

	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS N	MONTANTS N-1
Frais d'établissement	800 138	198 841	601 297	317 676
Frais de développement			0	0
Concessions, brevets et droits simil.	358 875	262 993	95 882	136 995
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
IMMO. INCORPORELLES	1 159 013	461 834	697 179	454 671
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	253 934	131 156	122 778	69 496
Immobilisations corporelles en cours				9 380
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	253 934	131 156	122 778	78 876
Autres participations	5 889 292		5 889 292	5 871 292
Créances ratt. part.				
Actifs financiers				
Autres immos. financières	125 137		125 137	124 653
IMMO. FINANCIERES	6 014 429	0	6 014 429	5 995 945
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 427 376	592 990	6 834 386	6 529 492
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm. & finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	0	0	0	0
Avances et acomptes versés			0	522
Clients et comptes rattachés	3 020 953		3 020 953	3 204 658
Autres créances	1 456 436		1 456 436	1 908 078
CREANCES	4 477 389	0	4 477 389	5 113 258
Valeurs mobilières	5 600 000		5 600 000	5 600 000
VMP / Actions propres	221 058	26 242	194 817	205 028
Disponibilités	356 607		356 607	1 769 994
Instruments financiers				
TRESORERIE	6 177 666	26 242	6 151 424	7 575 022
Charges constatés d'avance	34 828		34 828	43 777
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 689 883	26 242	10 663 641	12 732 057
TOTAL ACTIF	18 117 259	619 231	17 498 027	19 261 548

Bilan passif au 31/12/2014

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Capital social	4 705 085	4 705 085
Primes d'émission	1 596 806	1 943 896
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	276 761	252 995
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 258 450	4 806 896
CAPITAL ET RESERVES	11 837 102	11 708 872
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 778 685	475 320
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 615 787	12 184 192
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	19 600	24 000
Provision pour charges		
PROVISIONS	19 600	24 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit	273 810	304 175
Emprunts et dettes financières divers	1 906 890	3 990 760
DETTES FINANCIERES	2 180 700	4 294 935
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	576 112	1 059 415
Dettes fiscales et sociales	841 045	1 420 331
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173 438	163 379
Autres dettes	57 961	70 365
Produits constatés d'avance	33 384	44 931
Ecart de conversion passif		
AUTRES DETTES	1 681 941	2 758 421
TOTAL DETTES	3 862 641	7 053 356
TOTAL PASSIF	17 498 027	19 261 548

2 – Compte de Résultat du 01/01 au 31/12/2014

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Ventes de marchandises		
Ventes de services	5 555 938	5 715 754
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 555 938	5 715 754
Production stockée		
Production immobilisée	253 682	74 218
Subventions d'exploitation		
Reprises amort. et prov., transfert de charges	24 000	
Autres produits	15 165	9 660
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 848 786	5 799 633
Achats de marchandises		
Variation stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approv.		
Variation stocks (matières premières et autres appr.)		
Autres achats et charges externes	3 756 094	3 864 481
Impôts, taxes et versements assimilés	100 237	88 107
Salaires et traitements	1 016 596	924 063
Charges sociales	435 907	408 575
Dotations aux amortissements sur immo.	209 759	103 899
Dotations aux provisions sur immo.		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	19 600	20 000
Autres charges	39 630	6 590
CHARGES D'EXPLOITATION	5 577 822	5 415 714
RESULTAT D'EXPLOITATION	270 964	383 919
Produits financiers de participations	1 546 750	1 200 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés	33 550	40 008
Reprises sur prov. et transfert de charges	4 884	24 131
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	87 852	32 391
PRODUITS FINANCIERS	1 673 036	1 296 530
Dotations financières aux prov. & amort.	30 470	16 868
Intérêts et charges assimilées	45 271	82 830
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
CHARGES FINANCIERES	75 741	99 698
RESULTAT FINANCIER	1 597 295	1 196 832
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 868 259	1 580 751
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 142	1 120 702
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		60
Dotations exceptionnelles aux amt. et prov.		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 142	1 120 762
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-45 142	-1 120 762
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	44 431	-15 332
BENEFICE OU PERTE	1 778 685	475 320

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

La société SS2A a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 480.000 euros.

La société UCAR LOCATION a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 666.750 euros.

La société UCAR FLEET a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 400.000 euros.

La société UCAR SA a décidé de distribuer des primes d'émission de 347.090 euros.

UCAR SA a rendu à son actionnaire Société de l'Estey un montant de 60.000 euros, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2014 sont établis conformément au PCG. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Dans le cadre de l'intégration fiscale, active au 1^{er} janvier 2009 et en applications des articles 223A et sq. Du CGI, la société UCAR étant la société mère, intègre le résultat de l'ensemble du groupe.

A la clôture de chaque exercice :

-les filiales déficitaires reçoivent à titre définitif de la société UCAR une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou virtuelle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ces déficits. Chacune des « filiales déficitaires » sera titulaire d'une créance sur la société UCAR.

-les filiales bénéficiaires versent à la société UCAR, à titre de contribution ou de paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs résultats respectifs en l'absence du groupe.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2014, le CICE s'élève à 11.025 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises (art. 244 quater C du CGI).

Les frais d'établissement comprennent les frais engagés pour développer de nouvelles activités notamment à l'international

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les autres immobilisations incorporelles peuvent-être composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur supérieure à 7 K€
Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si développ. complémentaires
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an
Frais de prospection	Linéaire	5 ans

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

-Agencement et aménagement des constructions	3, 5 ou 10 ans
-Mobilier	10 ans
-Matériel informatique	1, 3, 4 ou 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les comptes à terme et les certificats de dépôt sont valorisés à leur valeur nominale.

Les actions détenues en propre sont valorisées selon la méthode premier entré / premier sorti. Une dépréciation peut-être établie si le cours de bourse de la dernière journée ouvrée est plus bas que le coût moyen FIFO.

Les titres de participation sont évalués au coût historique conformément au principe en vigueur. Les titres d'UCAR DEVELOPPEMENT sont estimés sur la base de la valeur des fonds de commerce qui varie entre 3 et 4 mois de chiffre d'affaires de chaque agence. Aucune provision n'a été constatée compte tenu des valeurs réelles estimées.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Consolidation

La société UCAR en sa qualité d'holding établit des comptes consolidés, selon la méthode de l'intégration globale.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	31/12/2013	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2014
Valeurs brutes					
Frais d'établissement	371 139	428 999			800 138
Fonds de commerce					0
Autres immobilisations incorp. (*)	357 497	1 378			358 875
Terrains					0
Constructions					0
Inst. techniques et outillage ind.					0
Inst. générales, agenc. et divers	92 334	60 485			152 819
Matériel de transport					0
Autres immobilisations corp. (*)	86 428	14 687			101 115
Immobilisations incorp. en cours	9 380		9 380		0
Avances et acomptes versés					0
Immobilisations financières	5 995 945	18 484			6 014 429
TOTAL GENERAL	6 912 723	524 033	9 380	0	7 427 376
Amortissements					
Frais d'établissement	53 463	145 378			198 841
Fonds de commerce					0
Autres immobilisations incorp. (*)	220 503	42 491			262 994
Terrains					0
Constructions					0
Inst. techniques et outillage ind.					0
Inst. générales, agenc. et divers	53 835	9 279			63 114
Matériel de transport					0
Autres immobilisations corp. (*)	55 430	12 611			68 041
Immobilisations incorp. en cours					0
Avances et acomptes versés					0
Immobilisations financières					0
TOTAL AMORTISSEMENTS	383 232	209 759	0	0	592 991
Valeurs nettes					
Frais d'établissement	317 676	283 621	0	0	601 297
Fonds de commerce	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorp. (*)	136 995	-41 113	0	0	95 882
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Inst. techniques et outillage ind.	0	0	0	0	0
Inst. générales, agenc. et divers	38 498	51 206	0	0	89 704
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corp. (*)	30 998	2 076	0	0	33 074
Immobilisations incorp. en cours	9 380	0	9 380	0	0
Avances et acomptes versés	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	5 995 945	18 484	0	0	6 014 429
TOTAL VALEURS NETTES	6 529 492	314 274	9 380	0	6 834 386

ETAT DES PROVISIONS

	31/12/2013	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires					0
Autres provision réglementées					0
TOTAL I	0	0	0	0	0
PROVISIONS RISQUE ET CHARGES					
Indemnités de fin de carrière					0
Litiges					0
Autres provisions	24 000	19 600	24 000		19 600
Ecart d'acquisition négatifs					0
TOTAL II	24 000	19 600	24 000	0	19 600
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations					0
Sur stocks et en cours					0
Sur comptes clients					0
Autres provisions pour dépréciation	656	30 470	4 884		26 242
TOTAL III	656	30 470	4 884	0	26 242
TOTAL GENERAL	24 656	50 070	28 884	0	45 842

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2014

Informations financières (5)	Capital (6)	Capitaux propres autres que le capital (6) (10)	Q.P du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis, pas encore remboursés (7) (9)	Montant cautions et avals données (7)	Chiffres d'affaires ht du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
A.RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1.Filiales (+50% du capital détenu)										
UCAR LOCATION - -	266 700	1 075 293	100,00	360 350	360 350			2 295 916	467 675	666 750
SS2A COURTAGE- -	40 000	648 998	100,00	106 267	106 267			2 213 189	503 584	480 000
UCAR DEVELOPPEMENT - -	3 200 000	-2 127 933	100,00	5 007 930	5 007 930			21 356 132	-730 964	
UCAR FLEET - -	100 000	860 181	100,00	100 000	100 000			21 353 471	386 768	400 000
UCAR TECH - -	200 000	-8 343	100,00	200 000	200 000			0	-1 641	
UCAR PARTENAIRES - -	5 000	331 753	100,00	5 000	5 000			719 069	130 299	
2.Participations (10 à 50% du capital détenu)										
HITECH SAS	50 000	289 281	15,00	16 500	16 500			1 008 364	117 540	
AUTO MARCHÉ DE L'EST	420 000	130 052	10,00	78 000	78 000			1 287 960	-44 842	
B.RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1.Filiales non reprises au §A:										
a.Filiales françaises										
b.Filiales étrangères										
2.Participations non reprises au §A :										
a.Dans des sociétés françaises	167 694	73 668	9,09	15 245	15 245			1 084 684	23 095	
b.Dans des sociétés étrangères										
Observations										

ETAT DES CREANCES

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2014	Valeurs brutes 31/12/2013
Avances et acomptes versés			0	522
Clients et comptes rattachés	3 020 953		3 020 953	3 204 658
Créances sociales	8 046		8 046	9 000
Créances fiscales	320 601		320 601	215 920
Groupe et associés	1 108 290		1 108 290	1 670 442
Débiteurs divers	19 500		19 500	12 716
Charges constatées d'avance	34 828		34 828	43 777
TOTAL CREANCES	4 512 218	0	4 512 218	5 157 035

ETAT DES DETTES

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2014	Valeurs au 31/12/2013
Emprunts obligataires				0	
Emprunts et dettes vs établ. crédit	78 810	195 000		273 810	304 175
Emprunts et dettes financ. divers		63 025		63 025	50 039
Fournisseurs et comptes rattachés	576 112			576 112	1 059 415
Dettes sociales	206 161			206 161	259 287
Dettes fiscales	634 885			634 885	1 161 044
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	173 438			173 438	163 379
Groupe et associés	1 843 865			1 843 865	3 940 721
Dettes diverses	57 961			57 961	70 365
Produits constatés d'avance	33 384			33 384	44 931
TOTAL AUTRES PASSIFS	3 604 616	258 025	0	3 862 641	7 053 356

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

POSTES	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Immobilisations financières :			
Participations			
Créances rattachées à des partic.			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés s/cmd			
Créances :			
Créances clients et comptes rattachés	55 819	2 831 967	
Autres créances		1 108 290	
Capital souscrit appelé, non versé			
Disponibilités			
Dettes :			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établ. crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus s/cmd			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 489	38 393	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	635 159	1 208 707	
Chiffre d'affaires	605 955	2 782 515	
Autres produits financiers		6 064	
Charges :			
Charges d'exploitation	48603	454446	
Charges financières	9564	19582	
Charges exceptionnelles			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	34 828	33 384
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	34 828	33 384

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	31/12/2014
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Autres dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 185
Dettes fiscales et sociales	126 437
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	318 622

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	302 153	681 849
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat		
Autres créances	19 500	55 965
Intérêts courus à recevoir	64 086	23 625
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités		
TOTAL	385 739	761 439

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
Pénalités/Amendes	142	
Exercices antérieurs		
VNC immobilisations corporelles		
Autres exceptionnels de gestion	60 000	15 000
Exceptionnels divers		
TOTAL PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	60 142	15 000

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	31/12/2014
Accroissements	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0
Allègements	
O.R.G.A.N.I.C	1 310
TOTAL DES ALLEGEMENTS	1 310
Déficits reportables	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale en Euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 742 624	2,70
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 742 624	2,70

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	31/12/2014
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	4 806 896
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	475 320
Prélèvement sur la prime d'émission	347 090
TOTAL I	5 629 306
Affectation aux réserves	
Réserve légale	23 766
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Réserve spéciale avant incorporation du capital	
Dividendes	347 090
Autres répartitions	
Report à nouveau	5 258 450
TOTAL II	5 629 306

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	4 705 085			4 705 085
Primes liées au capital social	1 943 896		347 090	1 596 806
Ecart de réévaluation				0
Réserves				0
Réserve légale	252 995	23 766		276 761
Réserves indisponibles				0
Réserves statutaires ou contr.				0
Réserves réglementées				0
Autres réserves				0
Ecart d'équivalence				0
Report à nouveau	4 806 896	451 554		5 258 450
Résultat de l'exercice	475 320	1 778 685	475 320	1 778 685
Total	12 184 192	2 254 005	822 410	13 615 788

ENGAGEMENTS

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2014, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent à 838.36 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

La société UCAR SA est soumise à la convention collective de l'automobile et verse depuis le 1^{er} janvier 2014, auprès de l'IRP AUTO, une cotisation obligatoire d'indemnité de fin de carrière, qui couvre les versements incombant à la société en cas de mise à la retraite, de départ à la retraite, et de licenciement.

ENGAGEMENTS DONNES

UCAR a bénéficié en 2009 d'un abandon de créances de 240.000 euros de la part de son associé Société De l'Estey, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Un montant de 60.000 euros a été rendu à l'associé en 2012, en 2013 et en 2014 ce qui fait passer l'engagement total net à 60.000 euros.

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

ENGAGEMENTS RECUS

UCAR SA a consenti en 2009 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.000.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

UCAR SA a consenti en 2010 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 570.000 euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

En 2012, UCAR SA a reçu un montant de 68.348 euros de sa filiale UCAR Développement, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009.

UCAR SA a consenti en 2013 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.000.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

HONORAIRES CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes sociaux pour la société UCAR SA au 31 décembre 2014 s'élève à 40 K€.

EFFECTIF

	31/12/2014	31/12/2013
Ingénieurs et cadres	12	10
Agents de maîtrise	2	1
Employés et techniciens	6	5
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	20	16

UCAR SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur
92100 Boulogne-Billancourt

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 29 avril 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA

Stéphane Schwedes



Franck Cournut



UCAR SA

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions et engagements réglementés**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014)**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG ENTREPRISES
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2014)**

Aux Actionnaires
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur
92100 Boulogne-Billancourt

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Bail de location entre UCAR SA et SCI JCP Pasteur signé le 26 mars 2013 avec effet au 26 mars 2013.
 - o Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
 - o Montant HT facturé en 2014 : 431 k Euros.
- Convention de services entre la société DE L'ESTEY SAS et UCAR SA, approuvée lors du CA d'UCAR du 27 avril 2012, avec effet au 1^{er} janvier 2012.
 - o Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
 - o Montant HT facturé en 2014 : 252k Euros.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé


Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

- Abandon de créance d'UCAR SA au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT signé le 31 décembre 2013, pour un montant de 1 000 k€ avec une clause de retour à meilleure fortune.
- Abandon de créance d'UCAR au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT signé le 31 décembre 2010, pour un montant de 570 k€ avec une clause de retour à meilleure fortune.
- Abandon de créance d'UCAR au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT signé le 31 décembre 2009, pour un montant de 1 000 k€ avec une clause de retour à meilleure fortune.
- Avenant à la Convention d'abandon de créance de la société De L'ESTEY SAS au profit d'UCAR SA signé le 26 octobre 2011. Cet Avenant a été approuvé par le CA d'UCAR le 26 octobre 2011.
 - o Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 29 avril 2015

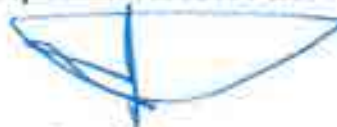
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Stéphane Schwedes

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA



Franck Cournot